

Je m'informe
avec l'UNSA

N° 6

RÉFORME DES RETRAITES : LE COMPTE N'Y EST PAS !

Depuis sept jours maintenant, l'**UNSA-Ferroviaire** participe activement au mouvement social contre la réforme des retraites. Après une deuxième journée de manifestations mardi 10 décembre, qui a rassemblé encore plus de 880 000 personnes sur l'ensemble du territoire, les annonces floues du Premier Ministre ne sont pas de nature à nous rassurer, bien au contraire !

En effet, hormis un report supplémentaire de 12 ans d'application de la réforme pour le droit commun (salariés nés à partir de 1975 au lieu de 1963), le Premier Ministre n'a fait que reprendre les préconisations du Rapport Delevoye, avec notamment un recul de l'âge de départ à taux plein (âge pivot) à 64 ans.

Pour les salariés au Statut et selon les estimations de l'**UNSA-Ferroviaire**, l'application de la réforme en l'état exclurait environ 40% des agents du régime spécifique de retraite, soit 52 000 personnes qui seraient basculées au régime universel !

Pour les salariés contractuels, il est seulement proposé une transition de 12 ans et une bonification "pénibilité" de deux ans, sans aucune précision de critères d'éligibilité. C'est notoirement insuffisant et les autres propositions de l'**UNSA-Ferroviaire** n'ont pas été évoquées à ce stade !

De plus, le Premier Ministre n'hésite pas à annoncer qu'il présentera son projet de loi au Conseil des Ministres dès le 22 janvier 2020, et demande que s'engage une concertation au sein des entreprises publiques, donc avec la Direction de la SNCF pour les cheminots.

Si effectivement certaines mesures peuvent relever du périmètre de l'entreprise, par exemple le Plan d'Épargne Retraite, l'**UNSA-Ferroviaire** considère que le Gouvernement mélange les genres et ne doit pas se défaire sur la SNCF, qui n'est en aucun cas en responsabilité sur la structuration générale du projet de réforme.

L'**UNSA-Ferroviaire** exige donc des négociations immédiates avec le Gouvernement, de nature à satisfaire les revendications des salariés.



POUR LES SALARIÉ-ES CONTRACTUEL-LE-S (GPF ET ENTREPRISES FERROVIAIRES PRIVÉES)

- ✓ Maintien du calcul de la pension sur les **25 meilleures années** ;
- ✓ Mise en place d'une **bonification de cinq ans** sur un poste à pénibilité ;
- ✓ Mise en place d'un **Plan d'Épargne Retraite (PER)** collectif ;
- ✓ Dans le cas où le régime universel serait imposé, une **période de transition** la plus longue possible ;
- ✓ La **revalorisation minimale** de toutes les pensions sur la base de l'inflation ;
- ✓ Le maintien des conditions relatives aux **pensions de réversion**.

POUR LES SALARIÉ-E-S AU STATUT

- ✓ Le maintien du régime spécial de retraite pour TOUS les salariés présents dans l'Entreprise au 31 décembre 2019 et, par voie de conséquence, le maintien du calcul de la pension sur **les six derniers mois**. Pour mémoire, la Loi pour un Nouveau Pacte Ferroviaire du 27 juin 2018 a acté la fin des recrutements au Statut à compter du 1^{er} janvier 2020 ;
- ✓ Les femmes et les hommes au Statut ont déjà subi de plein fouet les précédentes réformes de 2008, 2010 et 2014. Cette 4^e réforme est **injuste et stigmatise** un peu plus les cheminots ;
- ✓ La **revalorisation minimale** de toutes les pensions sur la base de l'inflation ;
- ✓ Le maintien des conditions relatives aux **pensions de réversion**.

**DANS L'ATTENTE DE L'OUVERTURE DE VÉRITABLES NÉGOCIATIONS
SUR SES REVENDICATIONS, L'UNSA-FERROVIAIRE APPELLE
À POURSUIVRE LE MOUVEMENT SOCIAL ET À AMPLIFIER LA MOBILISATION !**

**LE GOUVERNEMENT A CHOISI DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES
LE RAPPORT DE FORCES, LA BALLE EST DANS SON CAMP !**

**REJOIGNEZ L'UNSA-FERROVIAIRE, ORGANISATION SYNDICALE RESPONSABLE,
PRAGMATIQUE ET FORCE DE PROPOSITIONS !**

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS EFFICACE EXPERTISE Hot-Line Juridique METIERS Filières Syndicat de services	Service public Savoir-faire Carrières Autonome STATUT Responsable	Nom:
		Prénom:
		Direction:
		Adresse Pro:
		Collège:
		Tél:
		Mail:

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

